



Paris, le 31 septembre 2025

Le 2 octobre, en grève pour le service public!

Après les succès des premières mobilisations et actions menées dans le cadre du mouvement de contestation citoyenne #bloquonstout du 10 septembre soutenu par la FSU, et de la journée de mobilisation à l'appel de l'intersyndicale du 18 septembre, nous appelons à amplifier la mobilisation le 2 octobre 2025.

Le 24 septembre, date à laquelle Sébastien LECORNU a reçu l'intersyndicale, aucune réponse n'a été apportée aux revendications qu'elle porte et que partage une majorité de citoyen.nes !

Le précédent gouvernement annonçait un budget catastrophique pour le service public en général et la PJJ en particulier. **Les besoins pour l'accompagnement éducatif d'adolescent.es en difficulté portés notamment dans notre plan d'urgence pour la PJJ, sont toujours aussi peu pris en compte.**

Nos revendications ont été clairement exposées au nouveau directeur national de la PJJ. Voir [PLAN D'URGENCE : 6 champs d'action pour une PJJ véritablement au service de l'éducation.](#)

Cette année encore, de nombreux services sont en difficulté, notamment dans le Grand-Nord et l'Île de France. Trop de renouvellements de contrats se font à court terme et parfois hors des délais légaux de prévenance. Trop de postes vacants ne sont pas remplacés. Trop de besoins de renfort non budgétisés.

Avec le projet de loi de finances initial, les professionnel.les de la fonction publique et les services publics sont en première ligne des attaques austéritaires avec la suppression de 3000 postes en 2026, le non-renouvellement d'un.e fonctionnaire sur trois partant à la retraite et le gel des rémunérations.

La mise en application du décret 2024-641 du 27 juin 2024 affecte depuis le 1 Mars 2025 10% de la rémunération (indemnitaire et indiciaire) de tous les personnels dès les 3 premiers mois de Congés Maladie Ordinaire. Cette mesure qui impacte violemment la rémunération des personnels malades a un retentissement particulier en outre-mer, puisqu'elle rogne également le montant de la prime « vie chère ». Cette mesure va accentuer la précarisation de professionnel.les déjà fragilisés.es par le décrochement de leurs rémunérations vis-à-vis du coût de la vie ! En effet, cette mesure étant rétroactive depuis 2024, le rappel en Outre-mer pourrait être particulièrement explosif! La FSU continue de porter le combat contre cette disposition inique.

Et pourtant, les moyens financiers existent. Le patrimoine boursier des dix familles les plus riches de France a été multiplié que par 24 depuis 1996 (d'après une enquête du Nouvel Obs). Tandis que plus de 270 milliards d'aides aux entreprises et de cadeaux fiscaux ont été faits aux grandes fortunes depuis que Macron est au pouvoir.



Pendant ce temps, le gouvernement va encore geler les salaires des fonctionnaires et réduire les droits sociaux des travailleur.ses privé.es d'emploi.

Les personnels de catégorie C, et notamment les adjoint.es administratif.ves, vont continuer à devoir travailler sans réelles perspectives de revalorisation salariale et ce ne sont surement pas les miettes indemnitaires de cette rentrée qui permettront de calmer les colères.

Le SNPES-PJJ/FSU appelle les personnels à se mettre en grève et à amplifier les manifestations et AG du 02 octobre 2025 (vous pouvez contacter les sections locales pour connaître les points de rassemblement : [Liste de contacts des sections et élu.es - snpespjj](#)). Vous pouvez également scanner le QR Code suivant pour trouver l'ensemble des lieux de mobilisation, ou cliquer sur le lien à côté.



SCAN MOI <https://fsu.fr/carte-des-manifestations-2-octobre/>

Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez aussi signer la pétition intersyndicale permettant à chacun et chacune de donner son avis sur le projet de finances en préparation pour la rentrée : stopbudgetbayrou.fr

Enfin, face à la répression organisée contre les travailleur.ses, nous vous communiquons un guide à l'égard des Manifestant.es arrêté.es réalisé par notre partenaire : le syndicat de la Magistrature pour connaître vos droits et les partager avec vos collègues ! ([guide-du-manifestant-arrete-avril-2024.pdf](#))